

Motion de solidarité avec l'Ukraine et nos homologues universitaires et étudiants ukrainiens et russes  
adoptée le 4 mai 2022

Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne s'associe au reste du monde universitaire national et international pour affirmer sa solidarité avec les étudiantes, étudiants et personnels des universités d'Ukraine, ainsi qu'avec tout le peuple ukrainien, et en appelle aux gouvernements européens pour faire ce qui est en leur pouvoir afin de permettre à l'Ukraine de retrouver sa souveraineté, sa liberté et la paix.

Par ailleurs, l'Université Bordeaux Montaigne s'inscrit dans la mise en place de dispositifs qui permettent d'accueillir et venir en aide aux étudiantes, étudiants, et collègues ukrainiens et russes qui en ont besoin et demande au gouvernement de donner aux universités les moyens nécessaires à la mise en place de ces dispositifs.